

COMPTE-RENDU CAPL 3 (Agents) du 12/12/2016

Représentants de l'Administration : M. FORTE, Mme DESLANDES, M.FORE, M.JOUANNEAU, M.LUNEAU.
M. BRIGAND, secrétaire.

Représentants du personnel : COUDRAIS Isabelle, PIRONAUD Benoît, LACOMBE Céline pour FO-DGFIP.

La CAPL s'est ouverte à 14 h 30. Aucune déclaration liminaire n'étant lue, il est procédé à l'examen du premier point de l'ordre du jour.

1°) APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 08/07/2016 :

Ce PV a été adopté à l'unanimité.

2°) MOUVEMENT LOCAL DE MUTATION AU 1ER MARS 2017 :

7 postes étaient vacants.

Le poste à la Trésorerie de Châtillon sur Indre n'avait pas été mentionné dans la note départementale, la Direction a donc envoyé en mail en fin de semaine dernière pour avertir de cette vacance et a laissé un délai supplémentaire pour postuler jusqu'à 10 h le lundi 12.

Aucune candidature pour ce poste n'a été enregistrée.

2 personnes nommées sur la RAN de Châteauroux ont obtenu satisfaction, 1 à la Trésorerie de Châteauroux-Municipale et 1 au SIP de Châteauroux.

Les affectations des ALD ont été données par le Directeur : 1 personne au SIP de Châteauroux, et 1 à la Trésorerie de Valençay.

Nous avons demandé au Directeur comment il comptait combler les chaises vides, notamment à la Trésorerie de Déols, qui ne compte plus désormais que 3 contrôleurs ...

Le Directeur nous a proposé ironiquement la solution des suppressions de postes pour remédier au problème des vacances. A défaut, l'équipe de renfort sera affectée prioritairement sur Déols et Châtillon, qui ont depuis longtemps atteint la taille critique.

Le problème sera définitivement résolu en ce qui concerne Déols au 1^{er} janvier 2019, puisque cette Trésorerie disparaîtra purement et simplement, après avoir transféré la gestion de l'impôt au SIP de Châteauroux au 1^{er} janvier 2018.

En attendant, nous sommes très inquiets quant au fonctionnement de la Trésorerie de Déols, d'autant plus qu'un des 3 contrôleurs restant a de bonnes chances d'obtenir sa mutation au 1^{er} septembre 2017.

Concernant l'équipe de renfort, un appel à candidatures est actuellement en cours. 2 B et 1 C se sont d'ores et déjà manifestés. Il ne s'agit là que d'un jeu de chaises musicales, puisque ces personnes, si elles intègrent l'équipe de renfort, manqueront dans leur service d'origine, qui devra donc solliciter l'équipe de renfort ...

La situation des agents de l'équipe de renfort qui restent perpétuellement dans le même poste a été évoquée. Le Directeur a justifié cette situation par les compétences spécifiques acquises par ces agents.

Vos représentants FO-DGFIP 36 ont voté pour ce mouvement, les candidats ayant obtenu satisfaction.

3°) QUESTIONS DIVERSES

Nous avons demandé à la Direction quels étaient les départs en retraite prévus jusqu'en février 2018.

Les départs actés : 3A, 3 B et 2 C.

Les départs prévisibles : 2 A, 7B et 5 C.

Ajoutez à cela que 2018 devrait être une année de grands départs, mais la Direction nous a rassurés, en nous indiquant que cela avait été anticipé par la Direction Générale, se traduisant par l'augmentation des postes offerts aux concours (et de postes ouverts à la mutation ?).

Concernant la note nationale sur les mutations qui devrait paraître ce vendredi 16, nous avons demandé à la Direction s'il y avait des nouveautés.

A priori, une seule modification : **l'obligation** de suivre la mission en cas de restructuration d'un service sur la même commune.

Cette règle va trouver à s'appliquer pour nos collègues du Pôle Enregistrement, soit 1 A, 3 B, 3 C, qui rejoindront le Service de Publicité Foncière – Enregistrement au 1^{er} septembre 2017.

La Direction fera une lecture expliquée de cette note à ces agents le 6 janvier.

Fin de la réunion à 15H00.

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre
Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**
Centre des Finances Publiques de Buzançais
9 Rue de la République
36500 BUZANCAIS
Tél : 02.54.84.24.25 Mail : sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr